

Réunion cad'EAU du Vendredi 11 Octobre 2019

Lieu : 1 rue Pierre Renaudel 83460 LES ARCS

Présents : Jean-Claude Schaechter , Gérard Toussan , Jean-Bernard Almela , Sophie Schonert, Michelle Perez , Francois Delinger , Marc Soriano, Catherine Jouanneau

Excusés-es : Sophie Tabarly, Louis Clavier , Dany Olivier, Philippe Jarry

18h30 ouverture de la réunion : Secrétaires de séance (et compte rendu) Marc Soriano, Sophie Schonert

En préambule Dany Olivier nous a signalé qu'il y avait un nouveau forage, surdimensionné , en cours, à Fox Amphoux, sur un terrain privé appartenant à la générale des eaux, contre l'avis du maire impuissant car autorisation du Prefet, qui permettrait d'alimenter de grandes surfaces . Ce qui nous donne des sujets d'inquiétude quant à la préservation du bien naturel qu'est l'eau ! Se pourrait-il que l'on construise un golf ou un complexe immobilier ?

1 Approbation du CR de la reunion du 16 Septembre 2019

Adopté à l'unanimité

2 et 3 Tour de table et bilan des contrats :

Jean-Bernard nous a parlé d'Ampus et de Bargème dont les régies sont sous tutelle d'un syndicat : le SIVOM (en contrat avec Suez) dont le président est le maire de Bargème :

A Ampus, on lui a Demandé d'attendre l'appel du responsable de l'eau. À ce jour il n'a toujours pas été contacté.

À Bargème on ne lui a même pas répondu.

Jean-Claude a téléphoné à Flayosc, Trans en Provence et Salernes :

Flayosc : la fin du contrat est le 31 décembre 2022.

Salernes en 2023.

À Trans en Provence il n'y a pas de réponse.

Gérard Toussan était responsable des appels à Claviers et à Châteaudouble qui sont en délégation de service public avec Saur.

La fin de leur contrat était en fin 2018 et ils ont signé un nouveau contrat avec Veolia !!!!

Il n'y a aucune réponse sur la date de fin du contrat.

Nous sommes surpris qu' Olivier Audibert, lors de notre entretien ne nous ait pas parlé de cela, malgré sa connaissance de la charte et son soutien affiché à notre démarche.

Les autres membres travaillant sur ce dossier, ne sont pas présents aujourd'hui et n'ont pas communiqué d'information nouvelle.

D'autres, présents, n'ont pas eu encore l'occasion de passer leurs appels téléphoniques.

Information : il y a eu à Callas, une journée où l'eau était non potable (DSP SAUR), raison invoquée : bactéries dans le réservoir. La population a été très mal informée....

4 Projet de Réunion Publique le 14 Novembre animée par Gabriel AMARD

Porté au vote et **voté à l'unanimité**

Format de son intervention :

1° partie : Etude de factures support au débat

Entracte : Auberge espagnole

2° partie : Débat

Financement : L'association cad'EAU prendra en charge les frais de déplacement SNCF de Gabriel AMARD

Hébergement : G.A sera hébergé chez Sophie et Marc aux ARCS ,son souhait étant d'être proche de la gare

La Salle :

Possibilité 1 : Salle à LORGUES mais un coût de 100 euros pour le service de sécurité , Gerard essaye de l'obtenir avec une totale gratuité.

Possibilité 2 : Salle Hugony aux Arcs. Gratuité car mise à disposition par la Mairie

Catherine Jouanneau propose pour limiter la fatigue et les déplacements de l'intervenant ,qu'il y ait une unité de lieu aux Arcs et que donc la réunion publique soit implantée prioritairement aux Arcs.

D'autre part cela résoudrait , l'éventuel coût de la salle.

Voté à l'unanimité

Afin de couvrir financièrement cette opération

Les adhérents confectionneront : plats, gâteaux ,autres ...boissons .pour l'auberge Espagnole

Une participation Financière libre des participants sera mise en place ,pour couvrir les frais...

Voté à l'unanimité

Public :

Il s'agit de faire la promotion de cette réunion publique, par le « bouche à oreille », et inviter les associations susceptibles d'être intéressées.

Mais aussi une réunion de travail préparatoire est programmée, pour intervention auprès de la presse, des médias, mais aussi la réalisation d'un flyer

Réunion prévue vendredi 18/10 à LORGUES à 18h30 chez Gerard TOUSSAN

5 Suite des actions 2019 et au delà

Francois DELINGER évoque l'évolution de la loi NOTRe rapportée par le maire de St Antonin

Le Projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (TERX 1917292L) art 5

Modifie le code de gestion des collectivités territoriales

Cela permettrait désormais à DPVA de donner en délégation de service public la gestion de l'eau aux Communes étant en régie publique municipale à ce jour.

Argument fort pour interpeller les listes des candidats aux municipales et exiger de leur part un engagement dans leur profession de foi

- 1- Sur l'adoption de la charte de l'eau
- 2- Sur le maintien en régie municipale

Que souhaite-t-on faire de ces éléments ?

C'est interpeller les futurs candidats aux élections municipales Afin qu'ils se prononcent sur leur position quant à la gestion de l'eau.

Il s'agit pour nous d'insister particulièrement et prioritairement sur les communes dont la fin de contrat avec les régies est imminente.

Nous nous sommes donc répartis les 23 communes de DP VA afin leur signifier nos attentes ! Par mail, appel Téléphonique au courrier. Ou encore même en allant sur place.

Jean-Claude et Jean-Bernard se répartiront Salernes, Sillans, Flayosc , Bargemon et la Bastide.

Catherine se charge de Villecroze (sa commune hors DPVA), ainsi que de Figanières trans en Provence et Ampus.

Marc et Sophie se chargeront des arcs, du Muy , de callas , de vidauban , de bargeme et de Montferrat

Michelle se charge de Draguignan, La motte,bargemon.

François s'occupe de Saint Antonin et de Lorgues.

Gérard s'occupera avec Louis de Châteaudouble, de Claviers, de la roque Esclapon et de Taradeau.

Il s'agit de déterminer sur ces communes quelles sont les listes en présence, De communiquer la charte de l'eau que nous avons rédigé, et de demander aux candidats une prise de position publique dans leur profession de foi . Nous publierons sur le site de cad'EAU les différentes réponses quant à la signature de cette charte.

Marc se charge de la lettre en direction des listes de Candidats aux Municipales

6 Communication

Concernant la communication Catherine et Sophie s'engagent à créer une page Facebook : même si il y a une opposition à utiliser les Gafa qui ne payent pas leurs impôts, pour notre communication.

L'assemblée est consciente qu' utiliser Facebook et les réseaux sociaux et le moyen d'impacter un maximum de personnes.

Vote : contre 1, abstention : 1, Pour : 6. Adopté.

Prochaine Reunion

Mercredi 6 Novembre à 18h30 à SALERNES chez Jean Claude Schaechter ,

